

Liste des communes de +5000 habitants inscrites au Schéma gdv

- Bain-de-Bretagne 7 704 (2022)

Liste des communes de - 5000 habitants

- La Bosse-de-Bretagne 691 (2022)
- Chanteloup 1 881 (2022)
- La Couyère 447 (2022)
- Crevin 2 790 (2022)
- La Dominelais 1 414 (2022)
- Ercé-en-Lamée 1 568 (2022)
- Grand-Fougeray 2 523 (2022)
- Lalleu 581 (2022)
- La Noë-Blanche 1 007 (2022)
- Pancé 1 171 (2022)
- Le Petit-Fougeray 886 (2022)
- Plechâtel 2 796 (2022)
- Poligné 1 245 (2022)
- Saint-Sulpice-des-Landes 827 (2022)

- Sainte-Anne-sur-Vilaine 1 032 (2022)
- Saulnières 798 (2022)
- Le Sel-de-Bretagne 1 102 (2022)
- Teillay 1 103 (2022)
- Tresboeuf 1 235 (2022)

Communes disposant d'un équipement d'accueil de Gdv



Objectifs et réalisations des orientations du schéma 2020/25

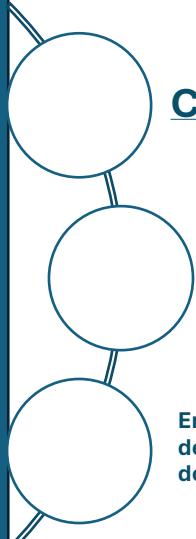
Objectifs spécifiques à l'EPCI / communes

Création de 3 équipements spécifiques d'habitat mixte adaptés (Terrains familiaux locatifs ou logements sociaux adaptés)	●
Poursuivre la dynamique de gestion et de coordination sociale de l'aire et développer les actions sur l'aire	●
Participer à la gouvernance et au suivi du schéma	●

Objectifs identiques à tous les EPCI/communes

Former les gestionnaires	●
Engager une étude d'opportunité pour affiner les besoins de l'EPCI	●
Repérer les éventuelles situations d'insalubrité (terrain privés)	NR
Intégrer les besoins d'ancrage des Gdv dans le PLH	NR
Intégrer les besoins d'ancrage dans le PDALHPD	●
Intégrer la résidence mobile dans les documents d'urbanisme (PLU/PLUI et SCOT)	NR
Développer des actions sur les lieux de vie (aire d'accueil)	●
Accompagner les familles vers les actions de droit commun sur le territoire	●

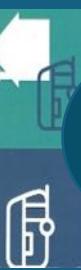
NR= non renseigné



Constats et enjeux

Participation des gestionnaires aux réunions départementales portées par AGV35. Mission de coordination du projet social de l'aire qui est assurée par la chargée de mission insertion et accueil des gens du voyage pour l'équivalent d'un 0,10 ETP. L'étude d'opportunité inscrite au schéma a été engagée par le GIP AGV35 en 2023. Le diagnostic social a également été réalisé en 2023.

Enjeu de maintenir le niveau d'action et d'implication des services et des élus dans la mise en oeuvre des prescriptions du schéma + intégration de la résidence mobile dans les documents d'urbanisme des communes de l'EPCI.

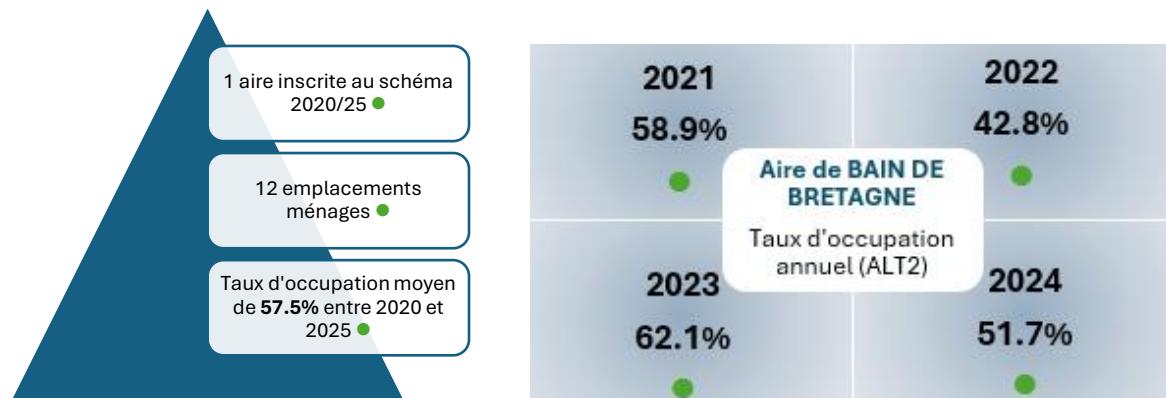


2

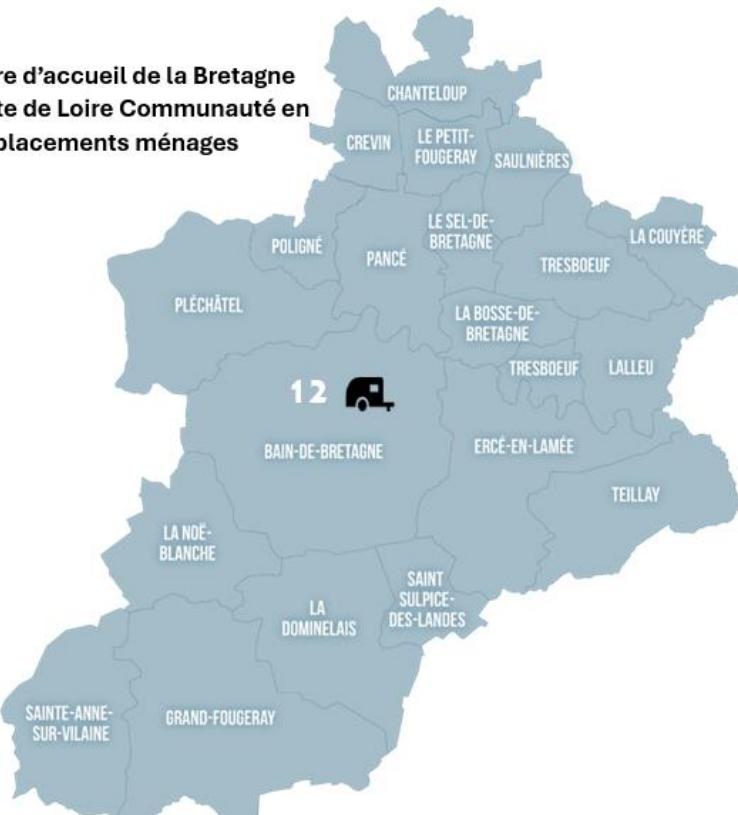
Éléments clés de diagnostic en 2025

Les aires d'accueil

(Équipement adaptés aux ménages isolés de passage)



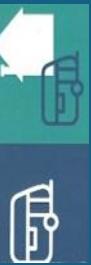
L'aire d'accueil de la Bretagne
Porte de Loire Communauté en
emplacements ménages



Constats et enjeux

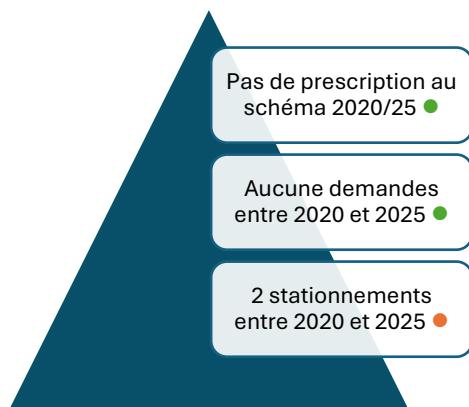
Situations d'ancrage qui se confirment après l'étude d'opportunité et le diagnostic social des ménages demandeurs d'un habitat adapté en décembre 2023. Depuis, certaines familles auraient trouvé des solutions alternatives. La demande de sédentarisation se poursuit pour d'autres familles, mais serait à ré-évaluer et à requalifier. Les taux d'occupation de l'équipement permet par ailleurs d'accueillir les ménages de passage du territoire de l'EPCI.

Enjeu de poursuivre l'entretien de l'aire d'accueil pour maintenir la capacité d'accueil des ménages de passage sur le territoire de l'EPCI.



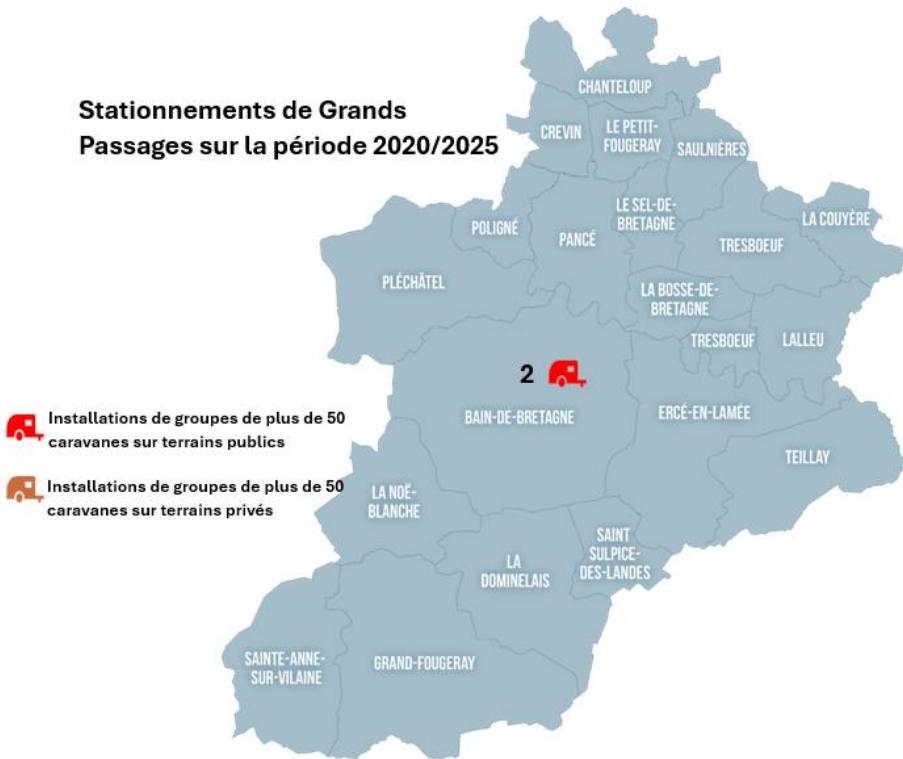
Les aires de grands passages (4 ha)

(Équipements adaptés aux ménages en groupe de 50 à 200 caravanes)



Grands passages (50 à 200 caravanes)	(Source Coordination GP)			
	2021	2022	2023	2024/2025
Demandes reçues	0 ●	0 ●	0 ●	1 ●
Groupes installés hors aire de grand passage	0 ●	0 ●	0 ●	2 ●
Communes impactées par les installations	0 ●	0 ●	0 ●	1 ●

Stationnements de Grands Passages sur la période 2020/2025



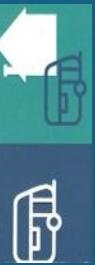
Installations de groupes de plus de 50 caravanes sur terrains publics

Installations de groupes de plus de 50 caravanes sur terrains privés

Constats et enjeux

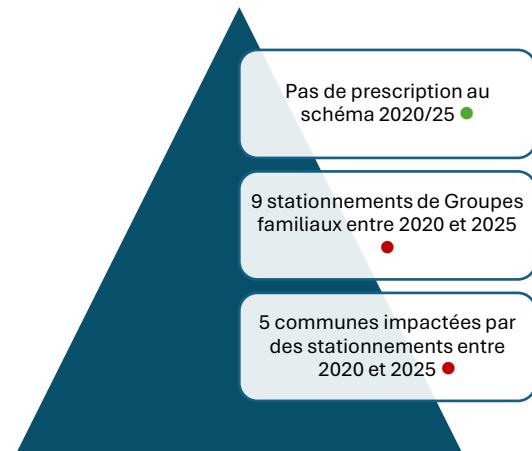
L'année 2024 fait apparaître 1 demande et 2 stationnements sur la commune de Bain de Bretagne, à priori liés à la convention régionale de Rennes qui n'a pas vocation à devenir régulière. Point de vigilance : en 2024 et 2025, la commune de Bain-de-Bretagne a connu 3 stationnements hors aire (dont 2 missions de 80 caravanes).

Enjeu d'étudier sur la durée du schéma révisé l'évolution des demandes et stationnements de groupes de 50 caravanes ou plus sur le territoire de l'EPCI.



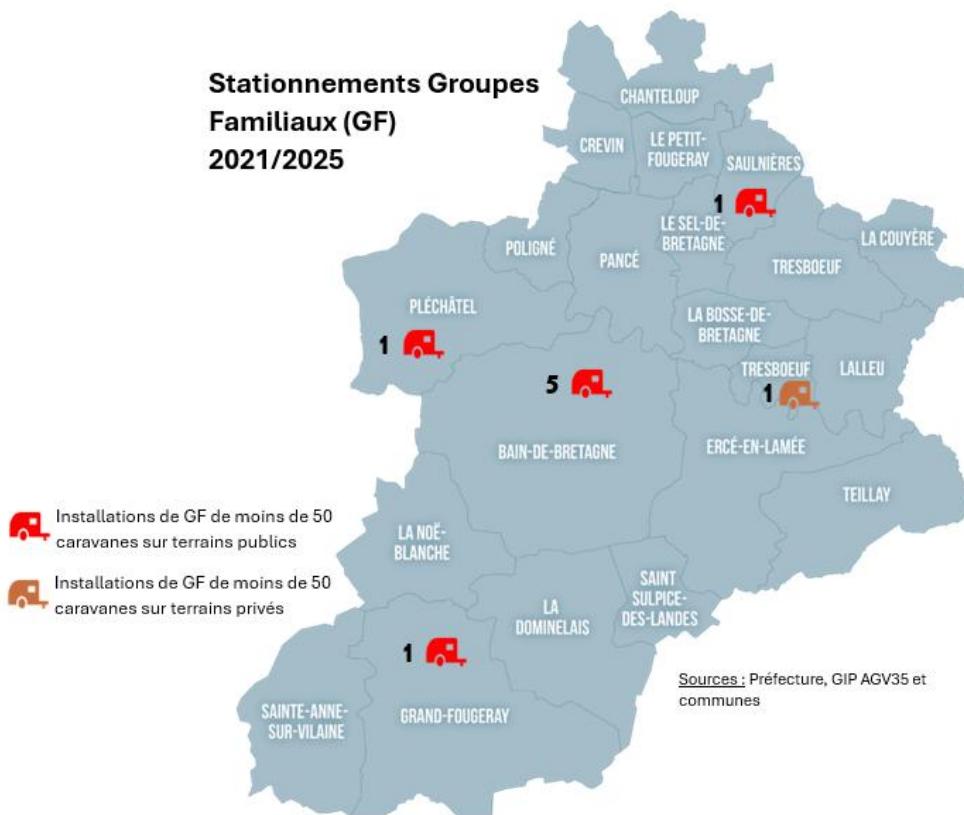
Les terrains soupapes (aires de grands passages d'1 ha)

(Équipements adaptés aux ménages en groupe de 5 à 50 caravanes)



Commune	Nombre de stationnements GF hors équipement dédié (< 50 caravanes)					TOTAL
	2021	2022	2023	2024	2025	
BAIN DE BRETAGNE	1 ●	0 ●	0 ●	4 ●	5 ●	5 ●
SAULNIERE	1 ●	0 ●	0 ●	0 ●	1 ●	1 ●
TRESBOEUF	0 ●	0 ●	1 ●	0 ●	1 ●	1 ●
GRAND FOUGERAY	0 ●	0 ●	0 ●	1 ●	1 ●	1 ●
PLECHATEL	0 ●	0 ●	0 ●	1 ●	1 ●	1 ●
TOTAL	2	0	1	6	9	

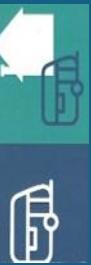
Stationnements Groupes Familiaux (GF) 2021/2025



Constats et enjeux

Lors des stationnements hors équipements, l'information n'est pas toujours remontée auprès de l'EPCI. L'objectif de l'EPCI va être prochainement de travailler sur une procédure pour avoir un inventaire plus précis des situations rencontrées / an. Constat de plusieurs stationnements qui ne restent pas sur de longues durées, mais qui sont récurrents.

Enjeu d'offrir aux petits groupes de passage des solutions adaptées pour éviter les installations sur des terrains publics et privés. Enjeu de mettre en place un protocole de gestion pour traiter ces situations et proposer une convention type pour cadrer ces stationnements dans le cadre de la médiation.

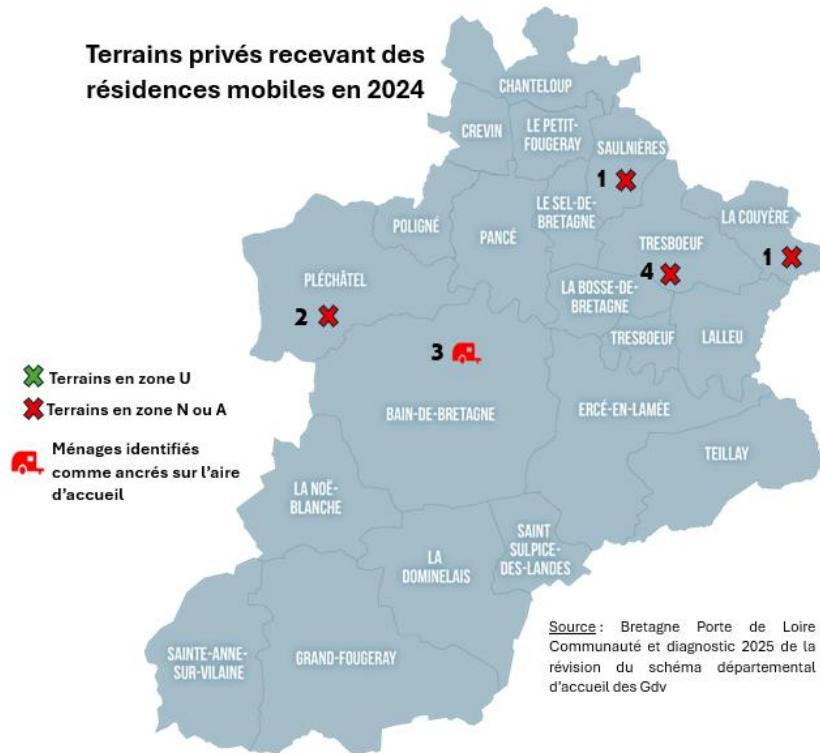


Les solutions d'habitat diversifié

(Équipements adaptés aux ménages ancrés ou sédentarisés)

Nombre de Terrains Familiaux Locatifs (TFL)	0/3 ●
Nombre de places en Terrains Familiaux Locatifs (TFL)	0/12 ●
Autres équipements réalisés	/
Précisez le type d'équipement :	/
Nombre de logements sociaux adaptés (PLAi)	0
Nombre de terrains privés aménagés dans les conditions prévues à l'article L. 444-1 du code de l'urbanisme pour l'installation de résidences mobiles	0
Nombre de terrains privés non conformes à l'art L 444-1 du code de l'urbanisme	8
Nombre de terrains possiblement regularisables	À étudier

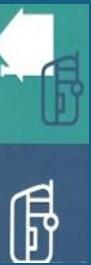
Terrains privés recevant des résidences mobiles en 2024



Constats et enjeux

Il reste des ménages en demande d'ancrage régulièrement installés sur l'aire d'accueil. Recensement des terrains privés sur les communes de l'EPCI à approfondir sur toutes les communes de l'EPCI. Une étude dédiée pourrait évaluer avec les ménages installés sur leur terrains leurs attentes et aspirations.

Enjeu d'identifier les terrains privés occupés par des résidences mobiles sur l'EPCI (qualifier ces terrains au regard des règles d'urbanisme et étudier les possibilités de régularisation des terrains situés en zone A ou N avec l'appui de la DDTM). Enjeu d'actualiser le diagnostic social des ménages usagers de l'aire demandeurs de solution d'ancrage sur Bain de Bretagne.



Le développement social

(Prise en compte des besoins des ménages Gdv du territoire)

2024	BAIN DE BRETAGNE
Coordination du projet social	Oui ●
Nombre de réunion projet social	1 ●
Livret d'accueil adapté	Oui ●
Protocole de scolarisation	Oui ●
Nombre de réunion scolarisation	1 ●
Nombre d'élections de domicile CCAS ou mairie	35 au CCAS de Bain de Bretagne

Nombre de terrains mis à disposition par leurs employeurs, notamment dans le cadre d'emploi saisonniers.	Pas de terrain de ce type identifié dans le cadre de la révision du schéma. À approfondir pendant la durée du schéma 2026/32.
---	---

Constats et enjeux

Coordination et partenariat du projet social en place sur la Bretagne Porte de Loire Communauté. La CCBPLC est conforme aux prescriptions du schéma en la matière en mettant les moyens humains notamment pour assurer la coordination et l'animation du projet social de l'aire.

L'aire d'accueil fonctionne bien, un suivi et des animations auprès des familles sont effectués. Les projets sociaux des aires renforcent la prise en compte des besoins des Gdv, leur accès aux droits et facilitent la gestion des équipements tout en renforçant la cohésion sociale.

Enjeu de poursuivre ces actions de coordination entre les acteurs de la gestion et du développement social pour favoriser l'accès aux droits des ménages usagers des aires du territoire.



3

Moyens humains de mise en œuvre de la politique d'accueil des Gdv par l'EPCI et les communes

Le Pilotage

(Pilotage des prescriptions et des orientations du schéma au sein de la collectivité : ETP pour animer et suivre le schéma départemental 2020-2025)

Accueil (ALT2, urbanisme, marchés, ...)	Habitat (PLH, liens bailleurs sociaux, ...)	Coordination sociale (santé, scolarisation, accès aux droits, insertion, ...)
Pas de temps fléché propre à l'aire d'accueil, mais inclus en tant que service ressource	/	0.10 ETP pour le protocole de scolarisation et l'actualisation du livret d'accueil

La Gestion

(Gestion des aires : cf annexe 1)

Mode de gestion (Directe, déléguée, autre)	Entité / Service / Poste	Missions	ETP
Directe Régie	Service ...	Animation sociale, entretien et gestion de l'aire	0.30 ETP

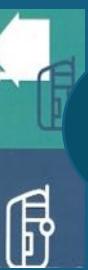
La Gouvernance et suivi du schéma départemental

Élu(s) référent(s)	Vice-Présidence en charge de l'Emploi et des Solidarités ●
Technicien EPCI en charge	Chargée de mission Insertion et Gdv et gestionnaire ●
Participations à la Commission consultative départementale (2021/2024)	4/8 ●
Participation au CA du GIP AGV35 (2021/2024)	0/13 ●
Participation à des groupes de travail thématiques départementaux	Oui ● : Réunions des coordinateurs des projets sociaux, des gestionnaires + actions départementales

Constats et enjeux

Moyens humains mobilisés adaptés aux enjeux de gestion des équipements et à la coordination du projet social. Forte implication des élus et techniciens sur leur territoire dans la mise en œuvre de la politique d'accueil des Gdv.

Enjeu de davantage s'impliquer dans les instances politiques et techniques du schéma (dont le CA du GIP AGV35). Enjeu de maintenir ces moyens dans la mise en œuvre des prescriptions du schéma en matière de gestion et de développement social.



Visite des équipements en 2025

BAIN de BRETAGNE

Nom et adresse de l'aire : Le Chataigner

Date de la visite : 10 mars 2025

Nom du rédacteur : AGV35

Représentant de l'EPCI : Mme SOLLIER et Mme GELIN



Normes en vigueur : Équipement	
La place de caravane permet d'assurer le stationnement d'une caravane, de son véhicule tracteur et, le cas échéant, de sa remorque	Oui ●
L'aire d'accueil comporte au minimum un bloc sanitaire, intégrant au moins une douche et deux WC pour cinq places de caravane.	Oui ●
Chaque place de caravane est dotée d'un accès aisément accessible aux équipements sanitaires ainsi qu'à l'alimentation en eau potable et à l'électricité	Oui ●
Normes en vigueur : Gestion	
La collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés se fait dans les mêmes conditions que pour les habitants de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.	Oui ●
L'aire d'accueil est rattachée à un dispositif de gestion et de gardiennage permettant d'assurer, grâce à une présence quotidienne non nécessairement permanente au moins cinq jours par semaine et à une astreinte technique téléphonique quotidienne :	
La gestion des arrivées et des départs	Oui ●
Le bon fonctionnement de l'aire d'accueil	Oui ●
L'entretien des espaces collectifs et des circulations internes	Oui ●
La perception du droit d'usage.	Oui ●
Les différents tarifs font l'objet d'un affichage sur l'aire.	Oui ●
Le montant des factures établies pour la consommation d'électricité et pour la consommation d'eau correspond à la consommation réelle	Oui ●
La base du calcul du tarif ne peut excéder le tarif auquel la collectivité se fournit elle-même.	Oui ●
Éléments complémentaires	
Règlement intérieur conforme au décret et affiché	Oui ●
Accès à internet (wifi)	Non
Aménagements complémentaires (local de gestion)	Oui ●
Absence de Mobil-home	Oui ●
Absence de Cabanisation	Oui ●
Absence d'encombrants/ferraille	Non ●
Logiciel départemental de gestion	Oui ●
Absence de dettes au 31/12/2024	Non ●



Constats et enjeux

Les principaux éléments du décret sont conformes. L'EPCI maintient une bonne gestion de l'aire. Réhabilitation à envisager car l'aire va avoir 20 ans en 2026 ; avec une amélioration du confort, la poursuite de la rénovation des espaces sanitaires, la plantation d'une haie sont envisagés en associant les familles.

Enjeu d'entretenir l'aire et de l'améliorer sur la durée du schéma 2026/32.

Synthèse des besoins identifiés à inscrire au schéma révisé

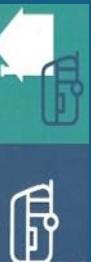
Aire d'accueil	Maintien des obligations déjà inscrites au schéma 2020
Aire de grand passage de 1 ha (terrain soupape)	Besoin identifié essentiellement pour la période estivale au moment de la fermeture de l'aire. Voir avec les élus de la CCBPLC si une solution de terrain soupape pourrait être retenue. Sinon, la démarche de médiation/conventionnement (avec appui financier de l'EPCI pour la commune concernée) peut être fonctionnelle aux vues du bilan 2020/25.
Aire de grand passage (4 ha)	Vigilance sur les années 2026/32 compte tenu de l'expérience de l'été 2024. Pas d'inscription d'une aire GP préconisée dans le schéma 2026/32.
Besoins de solutions d'ancrage	Retrait des prescriptions de 2020 (3 TFL) suite au départ des familles qui avaient sollicité une demande lors de l'étude d'opportunité. Il y aura lieu de remettre à jour l'étude réalisée à mi-parcours du SD.
Terrains privés de Gens du Voyage	Chiffres de l'étude d'opportunité à consolider au cours du schéma 2026/32. Besoins de lancement d'un travail d'analyse et de règlement des situations impliquant plusieurs partenaires (DDTM, mairies, AGV 35 et CD 35) : cf fiche action dédiée dans le schéma révisé (thématique urbanisme)
Développement social	Poursuite de l'organisation et de l'implication des acteurs, et maintien de cette coordination forte de l'EPCI (projet social de l'aire)
Gouvernance du schéma et du GIP AGV35	Maintenir l'implication de la CCBPLC dans les instances de suivi du schéma. Renforcer l'implication de la CCBPLC dans la gouvernance du GIP AGV35.

EQUIPEMENTS	PRESCRIPTIONS			PRECONISATIONS
	Aires permanentes d'accueil (APA)	Terrain de grands passages	Terrains familiaux locatifs (TFL*)	
BAIN DE BRETAGNE	12 emplacements/ménages	/		<p>À étudier pendant la durée du schéma 2026/32</p> <p>1 terrain de petits passages (Été) 5000 m²</p> <p>Réhabilitation de l'aire de Bain de Bretagne après 20 ans de fonctionnement</p> <p>Etude d'opportunité à mettre à jour à mi-parcours du SD 2026-2032 afin de ré-évaluer les besoins en habitat qui ne sont plus avérés lors de la phase de diagnostic de révision du SD</p>
Précisions des copilotes du schéma	<p>*TFL ou équivalent = Logements adaptés PLAI ou Terrains aménagés familiaux</p> <p>Nb : Les projets d'habitat diversifié pourront être localisés en fonction du diagnostic social des familles demandeuses.</p>			

À créer À réhabiliter Existant et conforme

AXE SOCIAL	PRESCRIPTIONS			PRECONISATIONS
	Livret d'accueil	Protocole de scolarisation	Réunion du comité technique	
BAIN DE BRETAGNE	●	●	●	Pilotage coordination du projet social sur l'aire ●
Précisions des copilotes du schéma	<p>Travailler à une mobilisation plus forte des acteurs du développement social</p> <p>Le livret d'accueil permet de mobiliser les acteurs de droit commun du territoire et de prendre en compte les Gens du voyage sur les thématiques de l'accès aux droits, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>La réunion du comité technique permet, au moins une fois par an, de réunir tous les acteurs participants à l'accueil des Gens du voyage sur la commune (dont la scolarisation), pour faire un bilan des actions mises en œuvre et à venir après identification des besoins.</p>			

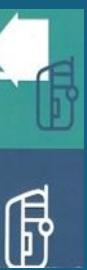
À faire À revoir À poursuivre et/ou développer



ANNEXE 1

Détail de la répartition des actions liées à la gestion des aires

Accueil des usagers	Qui ?
Présentation du terrain et des règles de fonctionnement	
Remise du livret d'accueil et infos sur services de droit commun du territoire	
Enregistrement de tous les membres de la famille (noms et dates de naissance)	
Vérification des dettes antérieures et interdictions de séjours en cours	
Remise et présentation du règlement intérieur	
Signature du règlement intérieur	
Attribution d'un emplacement et remise des clefs	gestionnaire
Etat des lieux de l'emplacement attribué	
Explications relatives aux installations techniques	
Encaissement des cautions	
Encaissement des prépaitements	
Ouverture des compteurs de fluides	
Etat des lieux de sortie, clôture des soldes financiers, restitution caution, etc.	
Fonctionnement de l'aire	
Écoute et traitement des demandes des usagers	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Assurer l'accueil physique et téléphonique des partenaires / prestataires ext	Chargée de mission insertion
Délivrance d'attestation de séjour (pour faire valoir certains droits)	Chargée de mission insertion
Information des usagers des situations de consommation des fluides	gestionnaire
Prépaitement : informer les usagers concernés des coupures éventuelles	gestionnaire
Édition et distribution des factures	gestionnaire
Rappel au règlement intérieur et au respect des équipements	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Gestion des commandes fournitures	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Établir tableaux de suivi et bilan ALT2	Chargée de mission insertion
Remplir le logiciel de gestion	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Gérer les demandes de dérogation (durée séjour)	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Tenue d'un carnet de bord (main courante)	
Gestion des intervention entreprises extérieures	Service technique
Veille sur l'état des équipements et installations	gestionnaire
Relever les compteurs d'eau et d'électricité chaque semaine	gestionnaire
Aide administrative de 1 ^{er} niveau (lecture courrier et écrivain public)	Chargée de mission insertion
Participation au comité de pilotage de suivi du fonctionnement de l'aire	Chargée de mission insertion
Fonctionnement de la Régie	
Préparation des régies (avances et recettes)	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Réalisation des factures et états de situation	gestionnaire
Encaissement des redevances et consommations de fluides	gestionnaire
Relance des usagers sur factures à payer	Chargée de mission insertion et gestionnaire
Lancement des procédures de recouvrement en cas d'impayés	Chargée de mission insertion et Vice-Présidente en charge de l'Emploi et des Solidarités
Établissement et mise à jour des échéanciers en cas de dettes	Chargée de mission insertion et Vice-Présidente en charge de l'Emploi et des Solidarités
Établissement des soldes et états de situation de caisse	Chargée de mission insertion
Transferts des fonds vers le Trésor Public	Chargée de mission insertion
Bilans quotidiens, hebdomadaires et mensuels	



Entretien de l'aire		Qui ?
Gestion du parc de déferrage le cas échéant		Chantier d'insertion
Enlèvement des encombrants et véhicules abandonnés		Chantier d'insertion
Nettoyage régulier des espaces publics et collectifs de l'aire (voies, accès, trottoirs, local poubelles, salle commune, etc.)		Chantier d'insertion et services techniques
Nettoyage saisonnier (dessablage, déneigement, ramassage des feuilles, etc.)		Chantier d'insertion
Nettoyage du local d'accueil		
Entretien des espaces verts (tonte, taille, etc.)		Chantier d'insertion
Nettoyage des abords immédiats de l'aire et de l'accès à l'équipement		Chantier d'insertion
Organisation de la collecte des déchets et du tri sélectif		gestionnaire
Organisation de l'enlèvement des encombrants vers la déchetterie		Chantier d'insertion
Nettoyage du parc de déferrage s'il existe		Chantier d'insertion
Entretien courant et petite maintenance des installations (électricité, serrurerie, petite maçonnerie, peinture, plomberie, etc.)		Services techniques
Entretien des réseaux des eaux pluviales et eaux usées (débouchage et nettoyage)		Services techniques
Vérification des installations individualisées affectées aux usagers et intervention si besoin		
Travaux de nettoyage et d'entretien préventif (tags, peintures, etc.)		
Établir les besoins en grosses réparations ou réfection des installations + organisation des travaux		Service technique
Travaux de gros entretien annuel		Chantier d'insertion et services techniques
Coordination des interventions extérieures et accompagnement des intervenants et prestataires		Services techniques
Entretien courant et petite maintenance du parc matériel et des outils		Services techniques
Coordination et partenariat : renforcer les liens entre usagers et services de droit commun		
Veiller à la prise en compte par les acteurs du territoire des familles gdv	Chargée de mission insertion	
Assurer le lien entre les usagers et les acteurs sociaux et institutionnels dans le cadre de la mise en œuvre du projet social (accès aux services sociaux, d'insertion, de santé, éducatifs, de loisirs, socioculturels, etc.)		
Remontées des demandes sociales des usagers aux partenaires et au copil de l'aire (veille sociale)		
Information et orientation des usagers vers les services de droit commun		
Suivi de la scolarisation et remontée des éléments vers les services municipaux		
Lien entre les familles et établissements scolaires		
Montage de projets collectifs (information, sensibilisation, prévention, etc.)		
Organisation et animation de réunions des usagers		
Contribution à une meilleure connaissance des gdv sur le territoire		
Médiation entre gdv et riverains des aires si besoin		
Animation du comité de pilotage de l'aire (Fonctionnement et Projet Social)		
Gestion des stationnements hors aires		Qui ?
Gestion des terrains de grands passage		
Gestion des terrains soupapes		
Gestion des terrains familiaux locatifs		
Gestion des stationnements hors équipements dédiés		
➔ Diagnostic de situation		Mairies concernées/communauté de communes
➔ Médiation entre les gdv et la mairie ou le propriétaire privé		Techniciens/Élus
➔ Établissement d'une convention		/
➔ Encaissements liés à la convention		/
➔ Gestion des fluides et des ordures ménagères, nettoyage du site si besoin		Service technique communes/communauté de communes
➔ Le cas échéant, engagement et suivi des procédures		/